



Solidarité avec le personnel de CFF Cargo à Fribourg, Bellinzzone, Bâle et Bienne

Les CFF doivent assumer leur responsabilité sociale et de politique régionale

Le Parti socialiste fribourgeois condamne fermement la décision des CFF consistant à délocaliser ou supprimer 165 emplois de CFF Cargo à Fribourg.

Sur le fond, cette décision ne répond ni à des impératifs économiques qui découleraient de choix stratégiques bien établis, ni à l'obligation de toute entreprise de service public de tenir compte des dimensions régionales et sociales dans ses choix stratégiques. Quant aux prétendues exigences techniques et organisationnelles, elles sont manifestement dénuées de fondement : au XXIème siècle il doit être possible de surmonter de tels défis, ou alors il faut s'abstenir d'ouvrir un call-center... Il est inadmissible qu'une entreprise active sur l'ensemble du territoire national se moque ainsi des impératifs de politique régionale.

Sur la forme, la direction des CFF a agi comme les entreprises privées les plus critiquables, puisque la direction des CFF a mis tant les partenaires régionaux que les partenaires sociaux devant un fait accompli, sans la moindre option de discussion.

Face à la ville et au canton de Fribourg, la décision des CFF fait preuve de cynisme : après avoir bénéficié de facilités fiscales et des prestations et services de l'Etat, les CFF, tels les pires multinationales qui délocalisent à tour de bras à la recherche du profit à court terme, jouent au gagne-petit, sur le dos des salariés.

Le Parti socialiste fribourgeois exprime sa solidarité avec l'ensemble des salariés du Centre de service clients CFF Cargo à Fribourg, ainsi que ceux des autres sites touchés, et les assure de son soutien sans réserve.

Le PSF dénonce l'incurie de la Direction de CFF Cargo qui fait payer à ses salarié/e/s le prix des erreurs commises dans le passé : stratégie boiteuse en trafic intérieur, pas de suivi dans le marketing, facturation déficiente.

Enfin, le PSF condamne le rôle ambigu que jouent la majorité parlementaire à Berne. Une véritable politique de transfert du trafic des marchandises de la route vers le rail présuppose des moyens suffisants pour réussir : il faut à la fois des ressources financières supplémentaires pour renforcer la position des CFF sur le marché européen du trafic des marchandises et des mesures pour garantir le respect des dispositions légales dans le domaine des transports routiers. La mansuétude dont bénéficient ces derniers a en effet un coût largement supérieur aux pertes de Cargo CFF des dernières années.

Le PSF demande

- **à CFF Cargo de renoncer à son projet de délocalisation et de suppression d'emplois à Fribourg et d'assumer ses responsabilités sociales et de politique régionale en tant que service public – que ce soit à Fribourg, à Bellinzzone, à Bâle ou à Bienne ;**
- **aux autorités politiques locales et cantonales d'entreprendre tout ce qui est possible pour que les CFF assument cette responsabilité et renoncent aux délocalisations et suppressions d'emplois annoncées.**